

GLOSSAIRE DE TERMES COMMERCIAUX ET CONNEXES

Politique d'importation	Englobe les politiques gouvernementales traditionnelles visant à permettre un climat économique favorable au développement de l'industrie en général ou de secteurs industriels particuliers. Les instruments de politique industrielle peuvent comprendre les stimulants fiscaux pour promouvoir les investissements ou les exportations, les subventions directes ou indirectes, les arrangements spéciaux de financement, la protection contre la concurrence étrangère, les programmes de recyclage des travailleurs, les programmes de développement régional, l'aide à la recherche et au développement et les mesures pour aider les petites entreprises. L'expression politique industrielle a toujours été associée à au moins un certain degré de planification économique centralisée ou de planification indicative, mais cette connotation n'est pas toujours délibérément voulue par ses partisans contemporains.
Politique industrielle	Mesures gouvernementales affectant ou tentant d'affecter la composition sectorielle de l'économie en influençant le développement d'industries données.
Politique macro-économique	Politique visant à influencer les grands agrégats de l'économie, comme l'emploi, la production et le taux d'inflation, par des mesures touchant l'équilibre fiscal ainsi que l'offre de monnaie et de crédit.
Pratiques commerciales déloyales	Expression utilisée par les Américains pour décrire le commerce de produits faisant l'objet de dumping, de subventionnement ou de contrefaçon; l'application de l'expression n'a cessé de s'élargir alors que les recours commerciaux prévus par la législation américaine définissaient de nouvelles pratiques considérées comme nuisant aux intérêts d'exportation et d'importation des sociétés américaines.
Pratiques commerciales loyales	Voir Pratiques commerciales déloyales
Pratiques commerciales restrictives	Mesures prises par un pays dont les exportations sont touchées par le relèvement des droits de douane d'un autre pays ou par d'autres mesures prises pour restreindre ses échanges. Le GATT autorise un pays ainsi touché à imposer des restrictions limitées sur les importations depuis un pays qui a accru ses obstacles au commerce après consultations avec les pays dont le commerce pourrait être touché. En théorie, le volume du commerce affecté par de telles mesures devrait correspondre approximativement au volume du commerce affecté par le changement de régime qui les a occasionnées.